La décision arbitrale d'Halifax condamnant les Etats Unis à payer la somme de 5,500,000 piastres au gouvernement britannique comme compensation des droits de pêche par eux acquis, fait rechigner le cabinet de Washington. Celui-ci prétend que le chiffre de l'allocation excède la valeur de la chose cédée et que, d'ailleurs, les arbitres ont outrepassé les limites de leur mandat. M. Evarts, ministre d'Etat au département des affaires étrangères de la République américaine, partant de ce point de vue, avait adressé à Lord Salisbury une longue note diplomatique dont la conclusion était que la décision des arbitres devait être sinon annulée, au moins revisée dans un sens plus équitable, c'est à dire dans un sens favorable aux Etats Unis. Lord Salisbury vient de répondre à M. Evarts par une contre-note très détaillée, dans laquelle le noble lord explique que les deux parties s'étant volon tairement soumises à la décision arbitrale à intervenir, doivent, chacune en ce qui la concerne, exécuter cette décision maintenant qu'elle fait loi. La question est de savoir si le gouvernement de Washington paiera ou ne paiera pas les 5,500,000 piastres dont l'échéance tombe le 23 de ce mois. On dit que le paiement aura lieu, mais sous protestation et réserves.

Les élections de novembre aux Etats Unis ont donné le résultat suivant : les démocrates auront, dans le quarante-sixième congrès qui s'ouvrira le 4 mars 1879 pour finir le 3 mars 1881, une majorité de 11 voix au sénat et de 20 voix à la chambre des représentants.

La lutte entre les Tammanistes, qui ont été battus, et les Anti-Tammanistes, a failli causer la victoire des républicains dans la ville de New York. Malgré la défaite de Tammany, l'administration municipale reste entre les mains des démocrates; une section du parti prendra la place de l'autre, le 31 décembre prochain. Le profit est pour ceux qui entreront, la perte pour ceux qui sortiront; quant au public en général s'il s'aperçoit de quelque changement, ce ne sera probablement pas pour se féliciter.

La "pureté" paraît-il, n'a pas été le caractère distinctif de l'exercice du droit d'un peuple libre et éclairé, comme le peuple américain en a la renommée. "Depuis bien des années, dit un observateur qui ne vote pas, je n'ai pas vu d'élections dans lesquelles la corruption ait joué un si grand rôle. "J'ai mes raisons, disait l'un, pour voter contre ce que je crois juste." "Les temps sont durs, disait un autre, et deux ou trois dollars ne font pas de mal à un pauvre homme." Si, disait un troisième, je vais demander trois dollars à Tammany-Hall, me les donnera-t-on? Tels sont, ajoute l'observateur en question, les propos que j'ai entendu tenir, le